



CIRCUIT DE RÉGATES BAIE-DES-CHALEURS

ÉTAPE 1 : RÉGATES ÉCOVOILE

8 août 2026

INSTRUCTIONS DE COURSE

Écovoile Baie-des-Chaleurs, Carleton-sur-Mer, Québec

1 RÈGLES

- 1.1 La régate sera régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de la Course à la Voile* (Voile Canada/World Sailing).
- 1.2 En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.
- 1.3 En cas de contradiction, les règles présentes ont priorité.
- 1.4 Chaque voilier doit soumettre son numéro de voile à l'inscription et ce numéro doit correspondre au numéro indiqué sur la voile. Si un voilier n'a pas de numéro de voile, il doit fournir une description des caractéristiques visuelles (distinctives) de son voilier.

2 AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel, situé au club nautique de Carleton (marina), situé au 183, rue du quai, Carleton dans la fenêtre adjacente à la porte côté sud de la capitainerie.

3 MODIFICATION AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course sera affichée avant 7h00 le jour de l'événement.

4 SIGNAUX FAITS À TERRE

- 4.1 Les signaux faits à terre seront envoyés à partir du club nautique de Carleton.
- 4.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, « 1 minute » est remplacé par « pas moins de 30 minutes » dans Signaux de course : Aperçu.



Instructions de course Quillard

8 août 2026
Carleton-sur-Mer (Qc)

5 PROGRAMME DES COURSES

Le circuit de régates de la Baie-des-Chaleurs est composé de cinq étapes. La deuxième de ces étapes est la Régate Écovoile Desjardins.

Date	Heure	Événement
Vendredi 8 août	18:00	Fin de confirmation des dossiers d'inscription
Samedi 9 août	8 :00	Réunion des barreaux – Quillard (Club nautique de Carleton)
	9 :00	Premier signal d'avertissement
	17 :30	Remise des prix : Circuit Baie-des-Chaleurs (sujet à être devancé si tous les concurrents ont fini plus tôt)
	18:15	Souper Bénéfice au Club Nautique (marina) au 183 Rue du Quai
	19:00	Spectacle gratuit Trio Gino Dicky (première partie) au Club Nautique de Carleton

6 PAVILLON DE CLASSE

Les pavillons de classe seront :

Classe	Pavillon
Quillard	Q sur fond blanc (préciser lors de la réunion des barreaux)

7 ZONES DE COURSE

La zone de course est située dans la partie Ouest de la Baie-des-Chaleurs entre Carleton-sur-Mer et la pointe de Miguasha. La zone de départ est située sur la Baie Tracadigache, en face d'Écovoile Baie-des-Chaleurs.

8 PARCOURS

8.1 Le parcours est constitué de trois marques :

- Grosse bouée jaune à l'Ouest:
- Grosse bouée Jaune à l'est:
- Drapeau jaune à la pointe du phare à laisser à terre (ne pas passer entre le drapeau et la pointe du phare)

- 8.2 Le parcours est de 8 mille nautique (ajusté selon la position du bateau comité) approximativement illustré au schéma de l'annexe A.
- 8.3 Le comité de course pourrait modifier la configuration du parcours.
- 8.4 Plusieurs départs seront donnés selon la force du vent.
- 8.5 Le parcours pourrait être raccourci pour le ramener à 4 milles nautique en supprimant la bouée sous le vent. Le directeur de course vous en avisera.

Le parcours sera le suivant :

- 8.5.1 Départ au large du site principal d'Écovoile Baie-des-Chaleurs (ligne de départ des F18) entre le Bateau comité (à laisser à **Tribord**) et une bouée (à laisser à **Babord**)
- 8.5.2 Par vent d'Ouest:
Marque Bouée Ouest: vous vous dirigez vers l'OUEST pour contourner la **bouée jaune**. La bouée est à laisser à **Bâbord**.
- 8.5.3 ATTENTION : Présence d'un parc à moule dans la baie. grosses bouées noires vers st omer. Il y a deux zones à éviter. La bouée à l'Ouest est entre les deux zones un peu vers l'Est pour éviter de traverser la zone.

Position: parc au Nord : 48 degré 5,190'N; 066 degré 11,376' O

parc au sud : 48 degré 4,511'N; 066 degré 11,140' O

Il est important de ne pas traverser au milieu des bouées! Voir annexe A

- 8.5.4 **Marque 2:** Vous vous dirigez ensuite vers l'EST où vous devrez contourner la bouée pavillon jaune située au bout de la pointe du **phare** de Carleton-sur-Mer en laissant la bouée à **Bâbord**.
- 8.5.5 **Marque Bouée Est:** Vous vous dirigez vers l'EST où vous devrez contourner la bouée pavillon vert La marque doit être laissée à **Bâbord**.
- 8.5.6 Vous revenez ensuite à la bouée à la pointe du phare **Marque 2** avec le drapeau jaune en la laissant à **Tribord**
- 8.5.7 Enfin, vous vous dirigez vers la ligne d'arrivée qui sera située entre une bouée et le bateau comité des F18. La bouée est à laisser à **Bâbord** et le comité est à laisser à **Tribord**. Prenez attention de coller la bouée (plus avantageux) et de virer de bord le plus vite possible une fois la ligne coupée pour ne pas vous retrouver dans le parcours des F18.
- 8.5.8 **Par vent d'est**, la première marque sera le drapeau jaune **Marque 2** de la pointe du Phare à laisser à **Babord**. Le parcours sera donc inversé.
- 8.5.9 En cas de vent trop faible, la bouée sous le vent sera supprimée.

9 MARQUES

- 9.1 Les marques sont illustrées sur le schéma du parcours à l'annexe A.
- 9.2 Les marques sont composées de deux grosse bouée gonflable jaune (marque Ouest et Est) et d'une marque (phare) composé d'une pôle et un drapeau jaune.
- 9.3 La position approximative des marques est indiquée dans le tableau ci-dessous :

Le parcours aura une distance approximative de 7,2 miles nautiques (sera ajusté pour le calcul des handicaps).

Maque Ouest (Bouée gonflable jaune)	N 48°04.912' O 66°11.199'
Marque « Phare » (Drapeau jaune)	N 48°04.841' O 66°07.658'
Marque Est (Bouée gonflable Vert)	N 48°04.759' O 66°06.423'

10 DÉPART

- 10.1 La ligne de départ sera située entre le mât du bateau de comité affichant le pavillon orange, au côté tribord de la ligne de départ et une bouée rouge, située au côté bâbord de la ligne de départ.
- 10.2 Les modalités du départ seront décidées et précisées par le comité de course en fonction des conditions climatiques et communiquées aux chefs de bord lors de la réunion des barreaux.
- 10.3 Les bateaux des classes dont le signal de départ n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ.
- 10.4 Lors d'un rappel général, la classe rappelée reprendra immédiatement sa séquence de départ. Le départ des autres classes sera repris à la suite du départ de la classe rappelée.
- 10.5 Un bateau qui ne prend pas de départ au plus tard 15 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction. Ceci modifie la règle A4.1.
- 10.6 Les départs des courses seront donnés en application de la règle 26, avec le signal d'avertissement fait 5 minutes avant le départ.

Signal	Temps (minutes)	Pavillon	Action	Signal sonore
Avertissement	5	Classe	Hissé	1



Instructions de course Quillard

8 août 2026
Carleton-sur-Mer (Qc)

Préparatoire	4	Préparatoire	Hissé	1
Une minute	1	Préparatoire	Affalé	1
Départ	0	Classe	Affalé	1

11 ARRIVÉE

- 11.1 La ligne d'arrivée sera délimitée par une bouée (laissée à **bâbord**) et le bateau comité des F18. L'officiel des F18 prendra les heures d'arrivées.
- 11.2 Les bateaux devront s'annoncer par VHF sur le canal 72 au comité de course **lorsqu'ils contourneront la bouée située à la pointe du phare de Carleton-sur-Mer en mentionnant le nom de votre voilier.**

12 TEMPS LIMITES

L'heure limite d'arrivée est 17h.

13 RÉCLAMATIONS ET DEMANDES DE RÉPARATION

- 13.1 Les réclamations devront être écrites sur les formulaires disponibles au bureau de la régate et être remises au bureau de la régate à l'intérieur du temps limite qui sera de 30 minutes suivant l'arrivée du bateau comité à la fin de la journée.
- 13.2 L'ordre d'instruction des réclamations sera affiché au plus tard 10 minutes après la fin de la période de réclamation. Cet avis informe les concurrents du lieu et du moment approximatif de la réclamation qui les concernent ou pour laquelle ils sont appelés comme témoins.
- 13.3 L'ordre d'instruction des réclamations par le comité de course ou par le comité des réclamations sera affiché pour informer les bateaux sous la règle 61.1(b).
- 13.4 Les décisions du jury seront sans appel comme prévu dans la règle 70.5.

14 CLASSEMENT

- 14.1 Les résultats d'une course seront calculés selon la méthode temps/distance en fonction du système d'handicap PHRF.
- 14.2 Chaque bateau devra remplir lors de l'inscription un formulaire relatif aux caractéristiques de son bateau afin qu'un handicap lui soit attribué par le comité de course.
- 14.3 Si un voilier décide de ne pas prendre le départ, son temps sera = au dernier voilier en temps compensé + 1h ajouté à ce temps.
- 14.4 Si plusieurs manches sont courus, il faudra que trois voiliers coupe la ligne avant l'heure limite pour valider la ou les manches supplémentaires.



Instructions de course **Quillard**

8 août 2026
Carleton-sur-Mer (Qc)

15 RÈGLES DE SÉCURITÉ

- 15.1 Les concurrents devraient porter un gilet de sauvetage approuvé par les autorités nationales en tout temps lorsqu'ils sont sur l'eau.
- 15.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course avant de quitter le parcours, ou si ce n'est pas possible, immédiatement après son arrivée au Club nautique.

16 REMPLACEMENT D'UN PARTICIPANT

Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation préalable, par écrit, du comité de course.

17 ÉVACUATION DES DÉTRITUS

Les détritrus doivent être placés à bord des bateaux d'assistance ou officiels.

18 PRIX

Un prix sera attribué au concurrent terminant premier dans la régates.

19 DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

20 ASSURANCE

Chacun des participants doit être assuré avec une assurance admettant les tierces parties.

ANNEXE A – ILLUSTRATION DES PARCOURS

Parcours – Quillards et multicoques

